

R. Am. 15. 76. 41

Monsieur mon Cousin

grief Ce m'est un grandt que pour La premiere fois de
ma vie que ce me donne L'onheur de vous escrire quil
faut que le portee au front d'importunite, Location est
que mon Marij, qui est pour le presant au synode a
Zützen, et moyj sommes fort extremement solitite et requis
ia des Longtamps et asteuere de Nouveau, comme a prandre
par ce Le iij jante d'un de mes Cousins Nomme Benjamin
de siegen, de vous supplier quil vous Plaise de Las
citer de vostre faueur puis quil a Lesperance que par
juel il pourroit par venir a sa pretantion, Le quel
est de pouvoird optenir un des Trapeaux qui sont
vacantes ou au cas quil seroient deia Place an une
autre ocation semblable, or ie vous puis affermer
si au cas que par vostre assistance et recommandation
il Le pourroit optenir il vous seroit obligé Eternelle
ment, et vous proteste que quant a mon Marij et moyj nous
vous en demeurerons redevable pour nostre Particullier
grandement et desirons a Le reconnoitre an toute ocasion
selon nostre petit Pouvoird, car outre quil m'est
Parant ce seroit un fort bon oeuvre et pour dire an
un mot charite, car son Pere Lequel est fort hon
neste jant l'homme Craignant Dieu, cest refuge an ce
Pays a vee sa famille pour Les orages de guerre
d'Allemaigne ou il a tout perdu, ce sedit cousin

Hug. 87.

a servi si deuan quelque temps a ce Province,
et deux de ces freres Ainez' Longes Annees, ie vous
suplie donc tres humblement de Prandre ce cy an
Consideration, an ce faisant Comme ie Latans
de vostre bonte et Courtoisie vous m'oblige-
rez a demeurer toute ma vie,

Monsieur mon Cousin

de Bourdeaux

ce 10 de 7^{bre}
No 1644

Vostre tres humble et
Affectonne Cousine et
servante

Johanne Lopes de
Vid Lanoua

A Monsieur
Monsieur Heugens
Seigneur de
Zuñlicom
A L'armé